



CÉMAC

# Le Comité inter-Etats en réunion à Brazzaville

Les experts du Comité inter-Etats de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) se réunissent du 27 au 28 octobre dans la capitale congolaise pour examiner le budget de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) exercice 2026, estimé à plus de 85 milliards de francs CFA. La rencontre des experts sera suivie par celle des ministres des Etats membres de l'UEAC.

Page 9

Les participants



CAMEROUN

## Paul Biya réélu à la tête du pays



Le président Paul Biya a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 12 octobre avec 53,66% des suffrages, selon le Conseil constitutionnel. Il est suivi par Issa Tchiroma Bakary avec 35,19%. Les partenaires, parmi lesquels la

Chine, la France et l'Union européenne, se sont félicités du processus électoral tout en appelant à un dialogue inclusif avec l'opposition camerounaise. Des violences sporadiques sont signalées dans le pays.

Page 16

STATISTIQUES

## Les chefs d'entreprise édifiés sur l'usage de données



L'Institut national de la statistique (INS) a procédé à la sensibilisation des chefs d'entreprise du secteur industriel à la réforme des indicateurs nationaux, notamment les

indices de production industrielle et des prix à la production de l'industrie. « Votre participation active à la collecte des données permettra

de garantir la qualité, la crédibilité et la représentativité des nouveaux indices », a indiqué le directeur général de l'INS, Stève Bertrand Mboko Ibara.

Page 5

COUPE DE LA CAF

## As Otohô qualifiée en phase de groupes

L'Association sportive Otohô s'est qualifiée pour la phase de groupes de la Coupe africaine de la confédération en battant, le 26 octobre, Ferroviario du Mozambique (2-0) au stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. A la manche aller, les Congolais l'avaient emporté (1-0) à Maputo.

Page 16



Les joueurs et dirigeants de l'As Otohô faisant passer le message au terme de la rencontre

Éditorial  
Peau neuve

Page 2



ÉDITORIAL

Peau neuve

Le complexe scolaire de la Liberté, à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville, a fait peau neuve à l'issue d'intenses travaux de construction réalisés en quelques mois par la Société nationale des pétroles du Congo, en sigle SNPC.

L'image de délabrement que renvoyait hier cette structure éducative publique relève désormais du passé. Le site est nanti d'infrastructures modernes améliorant les conditions non seulement d'apprentissage mais aussi de travail.

L'œuvre utilitaire a été conduite jusqu'à son terme par l'opérateur pétrolier national, nonobstant la rudesse de la conjoncture économique actuelle du pays. Constitué au départ d'un espace préscolaire, d'un primaire et d'un collège, l'établissement compte dorénavant un lycée.

La SNPC a tenu son pari. Mais, un tel investissement mérite d'être consolidé et pérennisé au profit des générations futures. Les plateformes sportives et toutes les commodités implantées sur les lieux contribueront également à la formation de l'élite de demain.

Le département en charge de l'enseignement général est maintenant contraint de prendre des initiatives nécessaires pour prémunir le complexe scolaire de la Liberté d'actes inciviques et veiller à l'entretien des bâtiments, des équipements et des logements d'enseignants.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le RDP lance officiellement ses activités

Le président du Rassemblement des démocrates panafricains (RDP-Ma bâ ma nséké), Jean Bonard Moussodia, a annoncé, le 25 octobre au cours d'une conférence de presse animée à Brazzaville, le lancement de la campagne de structuration et d'adhésion à son mouvement sur toute l'étendue du territoire national, ainsi que dans la diaspora.

Selon le président de la nouvelle formation politique de l'opposition, le lancement de cette double opération annonce la tenue imminente de son 1er congrès national afin de permettre aux militants d'élire librement leurs dirigeants. *« Ce congrès qui s'annonce comme un moment fort de renaissance politique sera l'acte par lequel nous restituerons aux militants le droit qui leur avait été confisqué le 20 décembre 2023, celui de choisir, de décider, de construire ensemble l'avenir suivant le vœu testamentaire légendaire du Battez-vous »,* a rappelé Jean Bonard Moussodia, ancien compagnon du président fondateur de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), Guy Brice Parfait Kolelas. Ayant pour idéologie le libéral-humanisme, le RDP se veut être un parti d'opposition de dialogue permanent et de propositions, de solutions et de conviction. *« En créant le RDP, nous avons choisi la voie la plus exigeante de la responsabilité, du courage et de la dignité. Nous avons refusé la compromission, rejeté la peur et renoncé à la résignation. Nous avons décidé de remettre la politique au service de la nation et non des intérêts personnels. J'en appelle à vous de toutes conditions, ce parti n'est pas le mien, il est le vôtre, il est celui du peuple congolais »,* a-t-il déclaré. Il a pris solennellement l'engagement de mener ce combat avec loyauté, intégrité et détermination, car, pense-t-il, l'heure n'est plus aux lamentations stériles, mais à la reconstruction. Se refusant d'être une énième formation venue enrichir la longue liste des partis politiques au Congo, le RDP se dit être



Jean Bonard Moussodia dévoilant la vision de son parti/Adiac

un mouvement de refondation nationale dont la vision globale s'articule autour de cinq piliers fondamentaux. Il s'agit notamment de la rupture avec les pratiques de gestion et politiques malsaines ; le rassemblement de toutes les forces vives de la nation ; l'ancrage démocratique, humaniste et panafricain ; la justice sociale et la diversification économique. *« Notre vision dépasse les clivages ethniques, régionaux et partisans. Nous voulons un Congo uni, où chaque citoyen se sente d'abord Congolais avant de se revendiquer d'une ethnie ou d'un département »,* a dévoilé Jean Bonard Moussodia.

Guy Brice Parfait Kolelas, « Guide idéologique »

Désiré d'incarner l'exigence du renouveau, le RDP ma bâ ma nséké a résolu d'élever le feu Guy Brice Parfait Kolelas au rang de « Guide idéologique », es-

timant que le combat du président fondateur de l'UDH-Yuki pour la démocratie et la dignité a marqué sa conscience politique. Justifiant son départ de l'UDH-Yuki, Jean Bonard Moussodia a indiqué que le parti fut détourné de sa mission première par des « ambitions personnelles, des calculs de pouvoir et des compromissions qui ont vidé la maison Yuki de son âme ». Il a rappelé, en effet, que le congrès extraordinaire du 20 décembre 2023, qui aurait dû consacrer la continuité du projet du fondateur de l'UDH-Yuki, a été détourné, trahi. Le dialogue tenté et la réconciliation interne prônée ont rencontré le mépris, la manipulation et la volonté manifeste de confisquer un héritage qui appartient à tout un peuple. Ainsi, l'idéal du combat de feu Guy Brice Parfait Kolelas semblait aller à la dérive, a étayé Jean Bonard Moussodia. *« Face à cette situation, nous avons pris une décision douloureuse mais nécessaire de quitter cette formation politique, non pas par ambition personnelle, mais par fidélité à l'idéal que nous avons juré de défendre. Pour poursuivre le combat politique de mon ami et frère Guy Brice parfait Kolelas, caractérisé par son idéologie et ses idées nobles visant le développement intégral du Congo, nous avons, le 14 novembre 2024, dans un élan collectif, lucide et solidaire, quitté ce parti devenu politiquement répulsif, moralement dévoyé et idéologiquement vidé de sa substance originelle pour ne pas trahir sa mémoire et le sens même de son sacrifice »,* a conclu le président du RDP.

Parfait Wilfried Douniama

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)</i></p> <p>Site Internet : <a href="http://www.brazzaville-adiac.com">www.brazzaville-adiac.com</a></p> <p><b>DIRECTION</b><br/>Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse<br/>Conseillère de direction : Raïssa Angombo</p> <p><b>RÉDACTIONS</b><br/><b>Direction des rédactions :</b> Émile Gankama<br/>Assistante : Leslie Kanga<br/>Photothèque : Sandra Ignamout</p> <p><b>RÉDACTION DE BRAZZAVILLE</b><br/><b>Rédaction en chef :</b> Guy-Gervais Kitina,<br/><b>Rédacteurs en chef délégués :</b> Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya<br/><b>Grand reporter :</b> Nestor N'Gampoula<br/><b>Service Société :</b> Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko<br/><b>Service Politique :</b> Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé<br/><b>Service Économie :</b> Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé<br/><b>Service Afrique/Monde :</b> Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys<br/><b>Service Culture et arts :</b> Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo<br/><b>Service Sport :</b> James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma</p> <p><b>LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :</b><br/><b>Rédacteur en chef délégué :</b> Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)</p> | <p><b>RÉDACTION DE POINTE-NOIRE</b><br/><b>Chef d'agence :</b> Victor Dosseh<br/><b>Rédacteur en chef :</b> Faustin Akono<br/>Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara<br/>Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.<br/>Tél. (+242) 06 963 31 34</p> <p><b>RÉDACTION DE KINSHASA</b><br/><b>Direction de l'Agence :</b> Ange Pongault<br/><b>Chef d'agence :</b> Nana Londole<br/><b>Rédacteur en chef :</b> Jules Tambwe Itagali<br/><b>Coordonnateur :</b> Alain Diasso<br/><b>Rédaction :</b> Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo<br/>Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga<br/>Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200</p> <p><b>SECRETARIAT DE REDACTION</b><br/>Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo<br/><b>Chef de service :</b> Clotilde Ibara<br/>Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi</p> <p><b>PAO – MAQUETTE</b><br/>Chef de service PAO : Eudes Banzouzi<br/>Chef de service : Cyriaque Brice Zoba<br/>Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff</p> <p><b>INTERNATIONAL</b><br/><b>Direction :</b> Bénédicte de Capèle</p> | <p><b>Adjoint à la direction :</b> Christian Balende<br/><b>Rédaction :</b> Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,<br/>Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole</p> <p><b>ADMINISTRATION - FINANCES</b><br/><b>Direction :</b> Kiobi Abira<br/><b>Assistant à la direction :</b> Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi<br/>Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo<br/>Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,<br/>Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal<br/>Itoua Ossinga, Mbossa Viny</p> <p><b>PUBLICITÉ ET DIFFUSION</b><br/><b>Coordination, Relations publiques :</b> Mildred Moukenga<br/><b>Chef de service publicité :</b> Rodrigue Ongagna<br/>Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo<br/><b>Chef de service diffusion :</b> Guylin Ngossima<br/>Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono</p> <p><b>COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL</b><br/><b>Direction :</b> Guillaume Pigasse<br/>Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat</p> <p><b>LOGISTIQUE ET SECURITE</b><br/><b>Direction :</b> Gérard Ebami Sala<br/><b>Adjoint à la direction :</b> Elvy Bombete<br/><b>Coordonnateur :</b><br/>Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna</p> <p><b>INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS</b><br/><b>Direction :</b> Emmanuel Mbengué<br/>Assistante : Dina Dorcas Tsoumou</p> | <p><b>Directeur adjoint :</b> Abdoul Kader Kouyate Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.</p> <p><b>LIBRAIRIE LES MANGUIERS</b><br/><b>Responsable :</b> Émilie Moundako Éyala<br/>Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali<br/>Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville</p> <p><b>MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO</b><br/><b>Responsable :</b> Maurin Jonathan Mobassi<br/>Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma</p> <p><b>CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE</b><br/><b>Direction :</b> Emmanuel Mbengué</p> <p><b>ADIAC</b><br/>Agence d'Information d'Afrique centrale<br/><a href="http://www.lesdepechesdebrazzaville.com">www.lesdepechesdebrazzaville.com</a><br/>Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64<br/>Email : <a href="mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr">regie@lesdepechesdebrazzaville.fr</a></p> <p><b>Président :</b> Jean-Paul Pigasse<br/><b>Directrice générale :</b> Bénédicte de Capèle<br/><b>Secrétaire général :</b> Ange Pongault</p> <p>*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,<br/>eMail : <a href="mailto:contact@inc-sa.com">contact@inc-sa.com</a>,<br/>site Internet <a href="http://www.inc-sa.com">www.inc-sa.com</a></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## SIXIÈME CONGRÈS DU PCT

## Adoption des rapports des commissions thématiques

L'adoption des rapports des commissions thématiques par le comité préparatoire et d'organisation du sixième congrès du Parti congolais du travail (PCT) qui se tiendra en décembre prochain est une étape décisive.

Depuis le 24 octobre, les sept commissions thématiques ont commencé à soumettre pour examen et adoption leurs rapports respectifs. Il s'agit notamment des commissions politique ; doctrine économique et financière du parti ; réformes institutionnelles et organisationnelles du parti ; politique sociale et culturelle du parti ; unions catégorielles et mouvement associatif ; politique de communication du parti ; politique environnementale et développement durable du parti.

Le président du comité préparatoire et d'organisation du sixième congrès ordinaire du PCT, Pierre Moussa, a rappelé à l'ouverture de la réunion du 24 octobre que ces rapports sont le fruit de plusieurs semaines de travail, d'écoute, d'analyse et de débats menés par les membres des diffé-



Le présidium/DR

rentes commissions. Il a salué par la même occasion leur engagement et leur rigueur au service du parti.

« L'adoption aujourd'hui de ces rapports constitue donc un moment important pour la consolidation collective des orientations qui nourriront les travaux du sixième congrès », a souligné le secré-

taire général du PCT.

Selon Pierre Moussa, le PCT affirme, à travers ces rapports, sa vision, ses priorités et sa capacité à s'adapter aux défis nouveaux auxquels le pays et le parti sont confrontés. « C'est pourquoi, je vous invite à aborder cette séance de travail dans un esprit de responsabilité et de justice.

Nous devons veiller à ce que les conclusions proposées soient à la hauteur des attentes du congrès et de nos militants », a-t-il exhorté.

Notons qu'outre les commissions thématiques, le comité préparatoire et d'organisation du sixième congrès ordinaire du PCT dispose de sept commissions techniques. Il s'agit

précisément de la commission logistique du congrès ; la commission finances ; la commission communication du congrès ; la commission protocole, transport et hébergement ; la commission investiture des congressistes, ainsi que les commissions santé et sécurité du congrès.

Parfait Wilfried Douniama

## ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

## La DGFE appuie les efforts des autorités municipales

L'unité d'assainissement et de protection de l'environnement de la Direction générale des finances et de l'équipement (DGFE) du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation vient de déployer ses engins et ses agents dans plusieurs quartiers de Brazzaville pour appuyer les autorités municipales afin d'accompagner la vision du chef de l'État, consistant à rendre la ville capitale moderne, propre et agréable à vivre.

À l'initiative du directeur général des finances et de l'équipement, le commissaire colonel-major Michel Innocent Peya, et à la sollicitation des habitants, des engins ont été aperçus la semaine dernière dans le 1er arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, et 2e, Baongo. « On ne peut que louer l'initiative. En tout cas, elle est bonne, déjà la saleté nous dérangeait, l'odeur dérangeait les enfants. Rien qu'entendre qu'on est venu enlever les immondices, cela nous fait un grand plaisir, et donc merci à la police qui a pris cette bonne initiative », a encouragé un habitant de Makélékélé. Cette vaste campagne d'assainissement a déjà touché plusieurs quartiers et arrondissements de Brazzaville. Du centre-ville à Talangaï en passant par Ouenzé, cette action menée à la demande de la population a déjà éloigné de nombreux citoyens du risque des maladies engendrées par l'insalubrité. A Makélékélé, par exemple, au croisement de l'avenue Simon-Kimbangu et du collecteur Zanga dia ba ngombe, les tas d'immondices ont désormais laissé place à un espace salubre, libérant ainsi la voie publique. « C'est une belle initiative, il



faut que cela soit perpétuel. Il suffit de s'organiser et cela ne coûtera rien. Nous avons de l'espace pour essayer d'entasser tout cela. Dans le temps, même l'armée avait la boulangerie », a encouragé à sa manière un autre habitant. Même son de cloche du côté du marché « Total », à Baongo, où les agents de la DGFE ont nettoyé complètement l'un des plus grands et fréquentés marchés de Brazzaville. Une opération salubre qui a suscité l'admiration des commerçants et des

riverains. « En tant que jeune congolais, cela fait plaisir de voir des policiers ou un responsable de la police qui a constaté quelque chose et agit dans le bon sens. C'est pour notre bien-être à nous tous. Je suis sûr qu'il n'a pas fait cela seulement pour les habitants de Makélékélé ou de Baongo. Le geste posé est à saluer. Nous les encourageons, s'ils peuvent continuer dans cette logique. Cela me fait plaisir de voir le colonel-major Innocent Peya ; nous nous félicitons de cette

initiative », s'est réjoui, de son côté, un habitant de Baongo. En effet, la capitale congolaise avait perdu depuis plusieurs mois son appellation de « Brazza-la-verte ». La verdure des arbres semblait laisser place aux tas d'immondices. Une situation qui a fait réfléchir de nombreux Brazzavillois à l'arrivée de la grande saison des pluies. Le travail d'assainissement entrepris par la société turque Albayrak, en remplacement d'Averda, ne donne pas encore satisfaction. A en croire des observateurs,

l'opération conduite par le directeur général des finances et de l'équipement de la police nationale, sous l'œil vigilant du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, s'inscrit dans la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui fait de la salubrité urbaine et de la santé publique l'une des priorités nationales. Elle traduit également la volonté des forces de sécurité intérieure de contribuer concrètement à la politique nationale d'assainissement et à la préservation de l'environnement urbain.

« C'est encourageant, qu'ils continuent dans cette lancée. Pour acquérir de tels engins, il faut une attention, c'est pour aider la population. Nous allons reprendre notre première place en matière d'assainissement dans la ville. Nous saluons le président de la République pour les deux actions : l'assainissement par les agents de la DGFE et l'opération en cours par la Direction générale de la sécurité présidentielle », a indiqué un riverain.

P.W.D.





# **VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo**



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Des chefs d'entreprise sensibilisés à l'utilisation des données statistiques

L'Institut national de la statistique (INS) a organisé, le 24 octobre dernier à Brazzaville, un échange avec les chefs d'entreprise du secteur industriel sur la refonte des indicateurs du pays, à savoir l'Indice de la production industrielle (IPI) et l'Indice des prix à la production de l'industrie (IPPI). Cette initiative vise à créer un cadre de collaboration avec le secteur productif, dans le but d'améliorer la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques d'entreprises.

La rencontre d'échange a réuni des chefs d'entreprise et des acteurs clés du secteur industriel congolais, tous invités à s'impliquer dans le processus de réforme des indicateurs qui gèrent le pouls de l'économie nationale. L'objectif de cette réunion, la première du genre entre l'INS et les industriels, est de contribuer à l'amélioration de la qualité des données collectées auprès des chefs d'entreprise à travers leur sensibilisation à l'importance des statistiques qu'ils fournissent. En ouverture, le directeur général de l'INS, Stève Bertrand Mboko Ibara, a souligné l'importance des données statistiques dans le management des entreprises, car elles fournissent aux dirigeants les clés d'une prise de décision éclairée et fondée sur des données probantes. En intégrant des analyses chiffrées, les industriels peuvent



Les participants posant devant l'INS/Adiac

non seulement améliorer leur efficacité et leur productivité, mais également gérer de manière proactive les risques et la qualité. Ces outils statistiques facilitent l'analyse des processus opérationnels et permettent aux entreprises de mieux anticiper les tendances du marché. « Votre participation active à la

collecte des données permettra de garantir la qualité, la crédibilité et la représentativité des nouveaux indices », a lancé Stève Bertrand Mboko Ibara. Les deux indices concernés, l'IPI et l'IPPI, jouent un rôle fondamental dans la compréhension et l'évaluation de la performance industrielle. L'IPI mesure

la production réelle, tandis que l'IPPI offre des éclairages cruciaux sur l'évolution des prix à la production. D'après Fatoumata Diallo, cheffe de service Analyse conjoncturelle à l'INS, la modernisation de ces deux outils statistiques vise non seulement à harmoniser ces indicateurs avec les standards internatio-

naux, mais aussi à renforcer la fiabilité des données en garantissant une meilleure représentation de la diversité industrielle congolaise. Les bénéfices de cette initiative ne se limiteront pas aux statistiques. Les entreprises devraient gagner en visibilité et en compréhension grâce à des analyses sectorielles plus rigoureuses. De plus, l'INS a assuré que toutes les informations recueillies seraient traitées avec la plus stricte confidentialité et utilisées uniquement pour des fins statistiques, renforçant ainsi la confiance entre l'institut et les acteurs du secteur. Cette rencontre a également permis d'aborder les enjeux, les étapes à venir et les impacts attendus de cette réforme, qui devraient influencer l'analyse économique, la politique monétaire et la planification budgétaire au Congo. **Fiacre Kombo**

ÉDUCATION

Espace Opoko distribue des kits scolaires aux enfants autochtones

La vaste campagne de distribution des kits scolaires aux enfants autochtones dans la Lékoumou, la Nkéni-Alima et la Sangha, lancée par l'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko depuis le 29 septembre afin de leur permettre de mieux aborder l'année scolaire, a pris fin le week-end dernier dans le département de la Sangha.

Durant plus de trois semaines, l'ONG Espace Opoko a sillonné les routes du Sud au Nord du Congo pour offrir aux enfants autochtones des outils indispensables à leur réussite scolaire. Cette campagne avait pour but de soutenir 1 503 élèves autochtones, du primaire à l'université, dans les départements de la Lékoumou, de la Nkéni-Alima et de la Sangha. Fondée en 2012, Espace Opoko œuvre pour l'éducation, la dignité et l'inclusion sociale des peuples autochtones, longtemps marginalisés dans l'accès à l'école et aux services de base. À travers cette campagne, l'organisation entend non seulement lutter contre l'abandon scolaire, mais aussi encourager les familles à scolariser leurs enfants. Le constat fait lors de cette campagne de distribution des kits scolaires par le chargé de la communication de cette ONG, Alex Zambi, également chef de la délégation, est que dans certaines communautés, les enfants n'ont qu'un seul cahier pour toute l'année et un seul vêtement. Ainsi, la mission de l'ONG était de leur redonner confiance et de leur montrer qu'ils ont, eux aussi, droit à l'avenir. Il sied toutefois d'indiquer qu'au-delà de la simple distribution de fournitures, l'initiative s'accompagne

de programmes d'appui global : logement, nutrition, santé et encadrement pédagogique pour les élèves déplacés vers les centres urbains. L'ONG a également mis en place à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, le premier internat scolaire pour lycéens autochtones du pays. Une structure qui accueille déjà plusieurs dizaines d'élèves autochtones venus de différents départements du pays. Sur le terrain, les équipes d'Espace Opoko ont fait face à une réalité alarmante, notamment des conditions d'apprentissage encore précaires. Dans certains villages comme Obili, dans la sous-préfecture de Zanaga (Lékoumou), ou Bené Eniamé, dans le département de la Nkéni-Alima, par exemple, les enfants étudient dans des bâtiments en terre battue transformés en salles de classe, sans tables-bancs ni matériel de base. À Bambama, dans la Lékoumou toujours, un mur d'une salle de classe est sur le point de tomber, présentant un risque énorme pour les enfants. Plusieurs d'entre eux n'ont pas de pièces d'état civil. Les parents, eux, manquent de moyens pour assurer la scolarité ou la nourriture de leurs enfants. C'est pourquoi, le président de cette ONG, Averty Ndzoyi, souligne que dans ces conditions, le rôle des orga-



Les enfants de l'école de Bandzié brandissant leurs kits/DR

nisations comme la sienne est vital. « Pour élargir notre action et venir en aide à un plus grand nombre, nous avons besoin du soutien du gouvernement, des ambassades et des partenaires internationaux », a fait savoir le président d'Espace Opoko. **Un appel à la solidarité nationale et internationale** Grâce à des soutiens ponctuels, notamment le programme «Kotonga» de l'ambassade de France au Congo, Espace Opoko a pu garantir un kit scolaire à 926 enfants autochtones dans la Lékoumou, dont 472 élèves supplémentaires intégrés cette année suite à ce partenariat. L'organisation

espère désormais étendre ses collaborations afin de pérenniser cette initiative dans d'autres départements. « Nous lançons un appel à tous les acteurs publics, privés, nationaux et internationaux, pour qu'ils nous accompagnent. Chaque don, chaque appui logistique, chaque collaboration compte. L'éducation des enfants autochtones, c'est l'éducation du Congo tout entier », a signifié Averty Ndzoyi. L'ONG Espace Opoko a une vision durable pour un Congo plus équitable. Elle prépare un programme de formation à la couture des jeunes femmes autochtones afin de lancer, dans un futur proche, une unité de production

de tenues scolaires destinées aux élèves autochtones. Elle souhaite également bâtir des centres éducatifs communautaires, promouvoir la formation professionnelle des jeunes autochtones, et encourager la participation des femmes aux activités éducatives et économiques. L'organisation que préside Averty Ndzoyi rappelle que l'article 35 de la loi n°5-2011 du 25 février 2011, relative à la promotion et à la protection des droits de la population autochtone, lui garantit un accès équitable à l'éducation. En agissant sur le terrain, Espace Opoko contribue à rendre cette loi vivante et concrète. **Bruno Zéphirin Okokana**



LUTTE CONTRE LE CANCER

La fondation Tabita-Allégresse lance un appel à la solidarité nationale

Dans l’objectif de contribuer à l’effort de lutte contre le cancer en République du Congo, la présidente de la fondation Tabita-Allégresse, Lydie Léonce Ndong, a organisé le 23 octobre, dans la salle du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à Brazzaville, un master class en vue de sensibiliser la population aux dangers liés au cancer du sein et de l’utérus.

En présence de plusieurs organismes sociétaux, notamment des Nations unies et des institutions de santé, la présidente de la fondation Tabita-Allégresse, Lydie Léonce Ndong, a fait part de son combat contre le cancer. « L’origine personnelle de la fondation est née de la disparition de ma mère, feu Tabita Allégresse Mokana Ndong, des suites d’un cancer du pancréas en 2017 », a-t-elle déclaré avec émotion, rappelant « qu’aucune femme, aucune famille ne devrait traverser seule ce que nous avons vécu ». C’est à la suite de cette dure épreuve qu’elle a placé la sensibilisation et le dépistage précoce du cancer au cœur de ses actions. « Face au défi qui est le manque de moyens, la fondation mise sur la synergie des partenaires pour faire reculer la maladie », a-t-elle dit. Elle lance un appel solennel à toutes les entreprises et institutions de bonne volonté à la soutenir. « Le cancer n’est pas seulement un défi médical, c’est aussi un enjeu humain, social et économique. Votre appui peut permettre à une femme de se faire dépister à temps, ou à une mère d’accéder à un trai-



Les officiels lors de la master class /Adiac

tement », a-t-elle ajouté. De son côté, le Fonds des Nations unies pour la population, à travers son partenariat technique et stratégique, a salué le leadership constant du gouvernement en faveur de cette cause vitale. Il a rappelé que ces journées scientifiques sont le moment de s’approprier de nouveaux outils, de renforcer les capacités et de multiplier les efforts de sensibilisation, pour faire en sorte que le dépistage précoce ne soit plus une simple option, mais une ré-

alité accessible et systématique pour chaque femme. « Nous avons le privilège de soutenir cette lutte par la production des documents des lignes directrices nationales de prise en charge des cancers courants dans l’éthique sanitaire. Le document fondamental est la boussole qui guide les professionnels de santé dans la détection et la prise en charge précoce, garantissant ainsi une approche standardisée et de qualité sur l’ensemble du terri-

toire », a expliqué son représentant, Bruno Bilombo. Participant à l’événement, la directrice du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a rappelé l’essence de son institution à la lutte contre le cancer du sein. « Notre institution, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, qui est par essence un lieu de transmission, ne pouvait guère rester en marge de cette lutte. Car ici, nous honorons certes la mémoire des bâtisseurs d’hier, mais nous avons

aussi le devoir de protéger les vies d’aujourd’hui et d’éclairer les consciences de demain. En accueillant les journées scientifiques d’Octobre rose, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, dépositaire d’un héritage mémoriel et patrimonial commun, s’inscrit résolument dans la dynamique d’une communauté qui choisit de soigner autant que de bâtir, de prévenir autant que de protéger », a indiqué Bélanda Ayessa. Selon les statistiques, le cancer au Congo connaît une augmentation progressive en lien avec le vieillissement de la population, la transition épidémiologique et l’évolution des modes de vie (Tabac, alcool...). 2727 cas de cancer ont été recensés en 2022, dont 1732 décès à cause des diagnostics tardifs, du manque de dépistage organisé et de l’accès limité aux traitements et au manque des infrastructures. Le ministère de la Santé et de la Population, par le biais de son représentant, François Lebama, a réaffirmé l’engagement du pays à réduire le taux de mortalité lié au cancer du sein et du col de l’utérus, à travers le Plan stratégique national de lutte contre le cancer 2022-2026. Jean Pascal Mongo-Slyhm

Une marche sportive pour intensifier la sensibilisation

Dans le cadre des activités du mois d’octobre dédié à la lutte contre le cancer, l’association multisports Lion d’or a organisé, le 26 octobre à Brazzaville, une marche et une course pour sensibiliser la population aux causes et conséquences du cancer du col de l’utérus et du sein. Des centaines de personnes ont participé à ces activités dont l’objectif a été de mobiliser la société et à tirer la sonnette d’alarme.

L’association Lion d’or que dirige José Cyr Ebina n’est pas restée en marge de la lutte contre le cancer. S’appuyant sur ses objectifs, elle a mobilisé plus de deux cents personnes (Hommes et femmes) durant deux jours pour une cause commune : sensibiliser les citoyens afin de réduire les cas de cancer. Les marcheurs et coureurs ont parcouru cinq kilomètres pour la première catégorie et 10 autres pour la seconde. Tous les participants ont pris le départ sur l’allée piétonne de l’hôtel Saphir jusqu’au rond-point de la case de Gaulle sur la corniche, en passant par Mami Wata pour les marcheurs. Les coureurs de leur côté continué jusqu’au rond-point du restaurant Bolingo, toujours sur la corniche, avant de revenir au point de départ. Rodolph Gassaye Mouandza, un non voyant ayant participé à cette marche, a salué le dynamisme des organisateurs.

Il a appelé toutes les femmes, particulièrement celles vivant avec handicap, à procéder régulièrement à l’autopalpation et à se rendre à l’hôpital le plus tôt possible. Un séminaire interactif pour garantir la transmission de l’information La veille de la marche, le 25 octobre, des dizaines de femmes et acteurs de la société civile ont participé à un séminaire de sensibilisation au fléau. Organisé par l’association multisports Lion d’or, ce séminaire dénommé Woman talk ou «Massolo ta bassi», en lingala, a éclairé la lanterne des participants sur les différents types de cancer. L’objectif de ce moment d’échange a consisté à sensibiliser les femmes aux dangers des différents types de cancer, à l’importance de se faire dépister à temps avant d’inviter l’assistance à passer le message à leur entourage.



Une vue des marcheurs/Adiac

Les différents acteurs qui ont été pour la circonstance des médecins ont chacun expliqué les causes, les signes, les méthodes préventives, le traitement et les attitudes à adopter. Il y a plusieurs facteurs, selon eux, de risques qui suscitent le développement du cancer, notamment le mode de vie, la nutrition, la vie sexuelle et

l’aspect héréditaire. Les participants à cette conférence qui sont venus du Congo, du Gabon et de la République démocratique du Congo ont non seulement loué la qualité des échanges mais promis de sensibiliser les leurs. José Cyr Ebina a invité les citoyens à faire bloc dans la lutte

contre le cancer et a magnifié l’effort des femmes qui luttent quotidiennement contre ce fléau. Il a rappelé que la lutte doit être permanente puisqu’après Octobre rose, Novembre bleu et Décembre rouge arrivent. Une partie des fonds sera versée dans des associations féminines. Rude Ngoma



LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

Esmo Valérie Maba Moukassa reconduite pour un troisième mandat au CCN

Les délégués du gouvernement congolais, de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont réélu, le 24 octobre à Brazzaville, la présidente du Comité de coordination nationale (CCN)-Congo, Esmo Valérie Maba Moukassa, pour un nouveau mandat de trois ans.

L'élection s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Donatien Mankassa, après la lecture du règlement intérieur du secteur sanitaire par un huissier de justice. Esmo Valérie Maba Moukassa a promis de s'engager avec vigueur et transparence pour l'intérêt de l'institution en travaillant avec tout le monde pour bâtir un avenir plus inclusif, équitable et audacieux afin de lutter contre les maladies infectieuses, la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida. Le poste de premier vice-président, réservé au secteur public, a été confié à un délégué, Edi Clotaire Oniangué. Celui de deuxième vice-président, réservé aux partenaires techniques et financiers, n'a pas été pourvu car les partenaires ont opté pour une concertation dans les jours à venir. Notons que le bilan du bureau du CCN sortant a été axé sur le rappel des fonds solidaires du Fonds mondial face au ravage des maladies, les projets financés par le CCN, les activi-



Le directeur de cabinet posant avec la présidente et le 1<sup>er</sup> vice-président du CCN/Adiac

tés réalisées dans les domaines des infrastructures, l'opérationnalisation des unités de stockage des médicaments et produits de santé dans les départements, les incinérateurs ainsi que l'aménagement des sièges des programmes de lutte contre les maladies.

Concernant les défis et les enjeux, le bureau du CCN a martelé sur le financement, le respect des engagements de la contrepartie nationale pour la mise en œuvre des subsides. Sur le plan de l'élaboration et de la gestion des projets, trois ont été conduits et ont permis la mobilisation d'une enveloppe globale de plus de 90 millions d'euros, soit 59 milliards FCFA. Ces projets ont été financés dans le cadre des mécanismes du Fonds mondial et ont permis de renforcer la réponse nationale. Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Donatien Mankassa, a indiqué dans son allocution que l'élection a été organisée également pour réaffirmer l'engagement du gouvernement dans le renforcement du système de santé en vue d'une réponse efficace aux défis sanitaires et de la construction de la communauté plus résiliente face aux crises épidémiologiques et sociales que connaît le pays.

*Lydie Gisèle Oko*

PALUDISME

Une baisse de 57% des décès liés à la maladie en Afrique

Le continent africain a réalisé des progrès importants dans la lutte contre le paludisme, tant sur le plan de la prévention que du traitement. Entre 2000 et 2020, les décès liés à cette maladie ont chuté de 57 %. Reste à savoir si ces efforts seront suffisants pour atteindre, d'ici à 2030, l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de réduire de 90 % les cas et les décès.

Le paludisme (malaria) demeure l'une des principales causes de décès en Afrique, notamment chez les enfants de moins de 5 ans. Chaque saison des pluies réveille le spectre d'une nouvelle vague d'infections. Mais les chiffres officiels révèlent une lueur d'espoir, car entre 2000 et 2020, les campagnes de prévention ont permis de réduire de 57 % les décès liés au paludisme sur le continent africain. Les spécialistes citent le Burkina Faso comme un cas d'école de cette lutte contre le paludisme. Les programmes élaborés dans ce pays ont mis l'accent sur la chimioprévention saisonnière (CPS), qui consiste à administrer des médicaments antipaludiques pendant la saison des pluies. Cette CPS a permis de sauver chaque année des milliers d'enfants. « Nous menons non seulement la CPS, mais nous intégrons aussi le dépistage de la malnutrition, l'identification et la destruction des gîtes larvaires, ainsi que la recherche des enfants non à jour de leur vaccination », explique le Dr Sidzabda Kompaoré, secrétaire permanent pour l'élimination du paludisme au Burkina Faso. Cette approche intégrée illustre l'importance d'une action communautaire forte.

Les agents de santé, les organisations non gouvernementales et les institutions internationales unissent leurs efforts pour prévenir, diagnostiquer et traiter la maladie au plus près de la population. La distribution de moustiquaires imprégnées, la sensibilisation et la surveillance épidémiologique sont devenues des piliers de cette lutte quotidienne. Mais les défis restent considérables, préviennent les spécialistes. Le paludisme continue de tuer près de 400 000 personnes chaque année en Afrique, la majorité étant des enfants. L'OMS s'est fixé un objectif de réduire de 90 % les cas et les décès d'ici à 2030. Un cap difficile, mais pas impossible à atteindre d'après le Dr Clotaire Hien, représentant de l'OMS au Burkina Faso. « Nous sommes déterminés à apporter tout l'appui technique et financier nécessaire, et à accompagner le ministère de la Santé pour déployer toutes les stratégies sur le terrain », a assuré le médecin. Alors que la science progresse, avec les vaccins antipaludiques désormais disponibles et de nouveaux traitements en cours de développement, le continent entend poursuivre son combat.

*Fiacre Kombo*

9<sup>e</sup> FUTURE INVESTMENT INITIATIVE

Plus de 7 500 participants réunis à Riyad

La capitale saoudienne, Riyad, accueillera la 9<sup>e</sup> édition de la Future investment initiative (FII9), rassemblant 7 500 participants et 600 intervenants autour du thème « La clé de la prospérité ». Cet événement explorera les enjeux de l'investissement, de l'innovation et de la transition énergétique à travers 250 panels.

La Future Investment Initiative, rendez-vous incontournable des acteurs économiques mondiaux, se déroulera au Centre international de conférences roi Abdulaziz, à Riyad. Avec la participation de plus de 7 500 décideurs et 600 intervenants, FII9 s'affirme comme une plateforme de choix pour rassembler dirigeants, investisseurs et décideurs autour des sujets fondamentaux de la croissance durable et inclusive. Parmi les personnalités de haut niveau attendues figurent le prince Abdulaziz bin Salman de l'Arabie saoudite, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala et le président rwandais, Paul Kagame, qui apporteront leur expertise et leur vision aux discussions. Cette édition se concentrera particulièrement sur les défis qui freinent le progrès, notamment les « paradoxes de l'innovation ». Les participants exploreront comment les récentes avancées technologiques et politiques peuvent favoriser la croissance, tout en abordant les nouvelles opportunités créées par l'intelligence artificielle (IA) et les technologies émergentes. Les sessions examineront également l'effet des tensions géopolitiques et des inégalités croissantes sur la communication et les relations internationales.

Pour l'organisateur, Richard Attias, président directeur général et président du Conseil d'administration de la Fondation de l'Initiative d'investissement du futur, ces assises représentent un espace d'échange d'idées novatrices et de formation de partenariats stratégiques. La conférence débutera par des rencontres exclusives pour les grands investisseurs et les CEOs, avant de plonger dans des sessions clés consacrées à des sujets essentiels tels que l'impact de l'IA sur la productivité, la création de richesse face aux inégalités et les stratégies pour équilibrer croissance économique et durabilité environnementale. Le 30 octobre, la « Journée de l'investissement » sera spécialement consacrée à la conclusion d'accords majeurs, au réseautage ainsi qu'à la présentation de technologies innovantes et de stratégies de projets. Des ateliers spécialisés et d'autres événements de réseautage devraient également être annoncés prochainement. FII9 renforcera ainsi la position de Riyad en tant que centre mondial de premier plan, où les leaders et les innovateurs se retrouvent pour transformer leurs visées en actions concrètes qui façonneront l'avenir de l'investissement.

*F. K.*





## ARTICLE DE PRESSE SUR L'ATELIER DE VULGARISATION DU NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCE (EMF) DE 2<sup>E</sup> CATÉGORIE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Microfinance au Congo : vers une plus grande transparence des taux d'intérêt  
Le CNEF et la BEAC unissent leurs efforts pour la vulgarisation du nouveau cadre réglementaire sur le Taux Effectif Global (TEG)



Brazzaville, 27 octobre 2025. Le Secrétariat Général du Comité National Économique et Financier (CNEF), en partenariat avec la Direction de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement de l'Économie (DSFABFE) de la BEAC, a ouvert ce lundi à Brazzaville un atelier de vulgarisation du nouveau cadre réglementaire relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la zone CEMAC.

### Une initiative inscrite dans la continuité des actions nationales

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Secrétaire Général du CNEF Congo, a rappelé que cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par son institution depuis 2020 pour renforcer la transparence dans la tarification des crédits octroyés par les établissements de crédit et de microfinance, ainsi que la protection des consommateurs des services financiers. Ces actions ont principalement consisté en un accompagnement des établissements de microfinance dans la maîtrise et l'appropriation du Règlement n°04/CEMAC/UMAC/CM du 7 août 2020 et de l'Instruction n°004/GR/2021 du 25 novembre 2021 du Gouverneur de la BEAC. Cette campagne de vulgarisation et de sensibilisation a permis d'arrêter un échantillon représentatif d'établissements qui déclarent désormais régulièrement leurs TEG au CNEF.

Malgré ces avancées, des défis persistent, à savoir, une maîtrise encore perfectible des modalités de calcul, un fort turn-over du personnel, l'arrivée de nouveaux acteurs peu

familiers des textes communautaires, et l'absence d'un système d'information automatisé. Face à ces limites, l'atelier de Brazzaville, organisé avec le concours de services centraux de la BEAC, s'inscrit donc dans une logique de consolidation des compétences des établissements de microfinance.

### Trois jours d'échanges techniques et pratiques

Du 27 au 29 octobre 2025, le programme de l'atelier prévoit des exposés théoriques et des exercices pratiques sur la méthodologie de calcul du TEG, les modalités de déclaration et de détermination des seuils d'usure, le rôle des acteurs concernés et le régime de sanctions en cas de manquement.

Les participants seront également sensibilisés aux contrôles de vraisemblance réalisés par le Secrétariat Général du CNEF et partageront des bonnes pratiques issues d'expériences nationales et régionales.

Cette formation vise à rendre les établissements de microfinance capables de calculer, communiquer et reporter leurs TEG individuels au CNEF, afin que ce dernier puisse déterminer les TEG moyens nationaux. Ces données alimenteront ensuite la base régionale consolidée de la BEAC, contribuant à une meilleure surveillance du marché du crédit dans la CEMAC.

### Un enjeu de transparence et de confiance

Dans un contexte économique marqué par un faible taux de bancarisation et la prédominance du secteur informel, le rôle des établissements de microfinance apparaît central. Ils représentent souvent le premier

contact des populations avec le système financier formel. Pour le Secrétaire Général du CNEF, le TEG constitue dès lors un instrument de vérité et de justice dans la relation entre prêteur et emprunteur, garantissant une concurrence loyale et une meilleure protection des consommateurs de services financiers.

Le renforcement de la transparence tarifaire et de la discipline financière n'est pas un objectif abstrait. C'est une condition essentielle pour la stabilité monétaire et la confiance entre les institutions financières et leurs clients, a-t-il affirmé, en saluant le soutien constant de la BEAC aux initiatives de modernisation et de gouvernance financière dans la sous-région.

### Un signal fort pour la CEMAC

L'atelier de Brazzaville intervient après les missions de formation similaires menées cette année au Gabon, au Tchad et en Guinée Equatoriale, dans le cadre du programme régional de la Direction de Stabilité, des Activités Bancaire et Financement des Economies (DSFABFE) des services centraux de la BEAC. Il vient ainsi renforcer la dynamique communautaire d'harmonisation des pratiques et de transparence dans la tarification du crédit. À l'issue des travaux, les établissements congolais de microfinance devraient disposer des outils nécessaires pour respecter les dispositions relatives à la détermination du TEG, contribuant ainsi à la consolidation d'un secteur financier plus équitable, plus inclusif et plus crédible.

Source: CNEF Congo.



GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

Doter la Cémac d'un instrument budgétaire robuste

Les délégués du Comité inter-Etats de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) sont réunis les 27 et 28 octobre, à Brazzaville, pour préparer la 44e session ordinaire du Conseil des ministres du 31 octobre, dont l'enjeu majeur est de doter la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) d'un budget pour l'exercice 2026.

Arrêté en ressources et en emplois à la somme de 85 296 199 189 FCFA, ce budget est légèrement en hausse par rapport à celui de 2025 adopté à 83 891 074 871. Ces prévisions, en légère hausse de 2,4% en valeur relative, soit deux milliards en valeur absolue, sont largement soutenues par les ressources propres et les financements extérieurs, contrairement aux contributions de la Taxe communautaire d'intégration (TCI) et du Fonds de développement communautaire (Fodec) qui sont en baisse par rapport à 2025 de 1 713 300 000 FCFA et 518 573 638 FCFA respectivement. Le président du Comité inter-Etats, Éric Mbendé, a rappelé que la baisse des ressources interpelle toute la communauté. Car, il est important de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la TCI qui contribue pour plus de 50% au budget de la communauté est en nette diminution et que son budget repose de plus en plus sur des ressources incertaines et

aléatoires. « Cette situation nous interpelle tous, et nécessite que des mesures vigoureuses et urgentes soient prises par la Commission de la Cémac pour l'implémentation du nouveau mécanisme de collecte automatique de la TCI et l'apurement des arriérés de la TCI dus par les Etats membres de la Cémac ; conditions sine qua non pour lui permettre raisonnablement de réaliser les activités inscrites à son agenda », a-t-il rappelé. Parmi les activités inscrites, le directeur général de l'intégration régionale au ministère en charge du Plan du Congo a cité la poursuite de la mise en œuvre diligente du Plan de transformation issu des recommandations du cabinet d'audit ; la mise en œuvre des actions prioritaires de la politique d'intégration ; le renforcement du processus de rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique centrale. Outre ces points, les experts des six pays membres de la Cémac

vont examiner les comptes rendus des conseils d'administration et des conseils de direction des institutions spécialisées et des agences d'exécution, ainsi que du Comité de gestion du Fonds de développement de la communauté. A cela s'ajoute le rapport de surveillance multilatérale et les grandes orientations de politiques économiques.

Nécessité de mettre le mécanisme de la TCI en œuvre

Le vice-président de la Cémac, Charles Assamba Ongodo, a rappelé que le niveau de financement faible et instable ne peut permettre à la communauté de prétendre couvrir ses besoins en fonctionnement, en investissement et en équipement. Il a souligné la nécessité pour la commission de mener un plaidoyer auprès des Etats membres afin que le mécanisme de la TCI soit intégralement mis en œuvre. Les délégués du Comité inter-Etats pourraient également plaider,

a-t-il poursuivi, auprès de leurs instances compétentes pour l'implémentation intégrale du Mécanisme autonome de financement de la communauté. « Nous allons bientôt nous armer au budget-programme. A ce sujet, le règlement financier prévoit que la commission devra établir un cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT). Sur la base de CBMT et dans les limites qu'il fixe, la commission est appelée à établir un cadre des dépenses à moyen terme sur une période minimale de trois ans. Si la communauté ne maîtrise pas le financement, comment pourrait-elle faire ses prévisions à moyen terme ? Et comment pourrait-elle mettre en œuvre le budget-programme ? », s'est-il interrogé. Il a, par ailleurs, rappelé que dans le but de réaliser les hautes missions qui lui sont confiées par les Etats membres, la Communauté a besoin de se doter, à chaque fois, d'un instrument budgétaire ro-

buste. Le but étant de lui permettre de couvrir ses besoins de fonctionnement, d'investissement et d'équipement afin de mener à bien ses activités, de conduire le processus d'intégration à son terme, de promouvoir le développement économique des Etats membres, à travers l'amélioration du droit du marché. « L'enjeu de cet objectif est d'aboutir à une allocation optimale des ressources dans un marché commun ouvert au jeu de la concurrence et qui incite à l'innovation, au développement de l'offre locale et des chaînes de valeur, au renforcement des capacités productives et à l'insertion des pays de la zone Cémac dans le commerce international, gages de croissance endogène et réalisation du bien-être des peuples par la consommation des biens et services de qualité, aptes à satisfaire à leurs besoins dans tous les domaines », a conclu Charles Assamba Ongodo.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

Incertitude autour de la rencontre entre Trump et Poutine

Prévue à Budapest, en Hongrie, dans les prochaines semaines, la rencontre entre le président américain, Donald Trump, et son homologue russe, Vladimir Poutine, n'a finalement pas été confirmée. De profonds désaccords persistent entre Washington et Moscou concernant la guerre en Ukraine et les conditions d'un éventuel dialogue.



Vladimir Poutine et Donald TrumpDR

Le sommet diplomatique entre les présidents américain et russe devait marquer un nouveau pas vers l'apaisement. Mais, à peine annoncée, la rencontre entre Donald Trump et Vladimir Poutine a été annulée. Selon la Maison-Blanche, la décision américaine fait suite à « l'intransigeance du Kremlin » sur plusieurs dossiers clés, notamment la situation en Ukraine et les livraisons d'armes occidentales à Kyiv. Les deux dirigeants s'étaient entre-

tenus par téléphone la semaine dernière et semblaient alors ouverts à un dialogue direct, deux mois après leur dernier face-à-face à Anchorage, en Alaska. Pourtant, le ton a rapidement changé. À Washington, le président Trump aurait jugé « impossible » d'avancer sans un geste concret de Moscou, tandis que le Kremlin accuse les États-Unis de « double discours » et de vouloir imposer leurs conditions.

Fiacre Kombo

Un tête-à-tête entre Donald Trump et Xi Jinping attendu jeudi prochain

En tournée en Asie, le président américain, Donald Trump, rencontrera, le 30 octobre en Corée du Sud, son homologue chinois, Xi Jinping. Les deux hommes tenteront d'apaiser les tensions commerciales qui opposent leurs pays.



Donald Trump et Xi JinpingDR

La rencontre annoncée entre Donald Trump et Xi Jinping en Corée du Sud, en marge du sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique, marque la reprise de dialogue entre les deux premières puissances économiques. Le président américain, qui a d'abord laissé planer le doute sur la tenue de ce tête-à-tête avec son homologue chinois, a finalement accepté de le rencontrer. Il dit s'attendre à un « bon accord » avec la Chine. Cette rencontre, selon les observateurs, pourrait rouvrir la voie à une désescalade économique après des mois de crispation autour des droits de douane et des restrictions sur les tech-

nologies stratégiques. Avant ce sommet bilatéral, la Chine et les États-Unis doivent déjà se retrouver en Malaisie, à l'occasion du sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui se tiendra du 26 au 28 octobre, à Kuala Lumpur. Des discussions préparatoires y sont attendues pour jeter les bases d'un éventuel compromis. Ce sommet attendu pourrait dessiner les contours d'un nouvel équilibre entre Washington et Pékin, alors que la compétition entre les deux géants continue de redéfinir les rapports de force mondiaux.

F.K.





REPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AON)

(Processus à une enveloppe, sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique (MPTEN)

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé du Marché : Fourniture, installation et prestations de services pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit de l'Institut National des Statistique (INS) et du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP)

Pays : République du Congo

Financement : BIRD

Prêt N° : 9398-CG

**N° Appel d'Offres : 12/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025**

**Emis le : 28 octobre 2025**

**Mesdames, Messieurs,**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture, installation et prestations de services pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit de l'Institut National de Statistique (INS), du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP) ainsi que le Service d'Etat Civil de la Mairie de Talangai : « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion de l'Institut National de Statistique (INS), du Centre de Formation en Statistique, Démographie et Planification ainsi que le Service d'Etat Civil de la Mairie de Talangai, à Brazzaville - République du Congo, pour un délai d'exécution de six (6) mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement de passation des marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 » de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : IBAN CG39 3001 5242 0110 1200 0302 671 domicilié à la Banque Congo-

laise de l'Habitat (BCH) à Brazzaville. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 08 décembre 2025 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le 08 décembre 2025 à 14 heures 30 minutes.

7. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : T = 70 %, et pour le coût de l'Offre : F = 30%.

8. Les offres doivent être accompagnées d'« une Déclaration de Garantie d'Offre ».

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :  
Nom de l'agence d'exécution : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)  
Nom du bureau : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)  
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 05 079 21 21  
Adresse électronique : marchespatn@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le  
Le Coordonnateur**

**Michel NGAKALA**



ITURI

# Bénédicte, l'expérience réussie de prise en charge nutritionnelle

Bénédicte Gey est une enfant déplacée. Elle a 4 ans. Depuis deux semaines, elle suit un traitement nutritionnel au centre de santé Kingoze, dans le site des déplacés du même nom, près de Bunia, en Ituri. Elle a deux frères jumeaux de 8 ans. Sa mère est allée se marier ailleurs.

Désormais, la grand-mère, Pascaline Goy, une déplacée, a pris Bénédicte en charge. Depuis lors, la fillette n'a cessé de présenter des signes évidents de malnutrition. Sa grand-mère l'a amenée au centre de santé. Et là, au bout de deux semaines de traitement nutritionnel, Bénédicte a repris sa santé. Vêtue d'une robe blanche, taciturne, elle est assise sur les genoux de sa grand-mère. Elle a la chance d'être la première à la consultation. Six autres mères, avec des enfants malnutris attendent leur tour. Pascaline Goy, confiante, explique: «C'est ma petite fille. Sa mère est allée se marier ailleurs. Elle me l'a confiée. Au départ, Bénédicte était faible. Ses joues et son ventre étaient gonflés. Je l'ai conduite ici». Bénédicte n'est pas le seul cas. Plusieurs enfants dans ce site des déplacés présentent des signes évidents de malnutrition aiguë et sévère. Et selon l'infirmière titulaire du centre, l'unité nutritionnelle reçoit en moyenne 57 enfants malnutris par mois. Bénédicte retrouve son sourire, elle est plus gaie et inspire confiance. Mme Consolée, infirmière et point focal du centre, note une évolution positive:«Quand elle est venue ici, Bénédicte était méconnaissable. Grâce au programme nutritionnel, elle a repris sa santé. Nous sommes en pro-



Bénédicte et sa grand-mère/DR

gramme nutritionnel de six mois avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui prend tout en charge. Grâce à son appui dans le cadre du projet UniRR, nous recevons des nutriments,

des médicaments nutritionnels, la mebendazole, la vitamine A que nous administrons gratuitement aux enfants malnutris du site de déplacés de Kingoze. Nous remercions sincèrement l'Unicef et ses partenaires».

## Un centre de santé équipé dans les normes modernes

D'après Chantal Chemera Ngeve, infirmière tutélaire, le centre de santé Kingoze a été créé en décembre 2019, soit deux mois après l'implantation du site qui porte le même nom. L'unité nutritionnelle installée en son sein est appuyée par l'Unicef. Le centre comprend une salle de réception, une salle de travail, une salle d'accouchement, une autre d'observation, un dépôt et une pharmacie. Il est desservi par l'eau de forage et en énergie voltaïque. Une unité de destruction des déchets est en construction. Cependant, les femmes déplacées rencontrées sur place se plaignent du manque de nourriture qui leur permettrait d'assurer la prise en charge nutritionnelle de leurs enfants en dehors du centre.

En outre, la pharmacie manque de médicaments. A ce sujet, Dr Touré Lanfia, chargé de nutrition à l'Unicef/Bunia, répond que bien que fondés, ces plaidoyers n'entrent pas dans le mandat de son agence.

**Blandine Lusimana**

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### La marque Blédina mise en cause

Une note du ministère de la Santé et de la Population informe la population de la présence des souches de bactéries E. colis Stec dans les produits de la marque Blédina dénommé Blédine céréales, 400 g. Ce produit potentiellement infecté, destiné à la préparation des bouillies pour bébé, est actuellement vendu au Congo, plus précisément à Pointe-Noire, par la société Regal.

Dans son communiqué, le ministère de la Santé alerte les directions départementales et les médecins relevant des services sanitaires et d'hygiène de renforcer la vigilance afin de prévenir tout risque sur le territoire national. Le ministre Jean Rosaire Ibara a instruit immédiatement ces directions sanitaires à mettre en œuvre des actions et appelle notamment à intensifier la surveillance dans les structures de santé, les services de pédiatrie et de gastro-entérologie, afin de détecter et de notifier plus rapidement les cas suspects de diarrhée d'origine alimentaire. Considérant la nécessité de préserver la santé publique, le ministre demande le retrait sans tarder du lot incriminé du céréale Blédina 400g, lot n°8, DDM 03/09/2026 de tous les points de vente, pharmacies, dépôts et circuits de distribution sur l'ensemble du territoire natio-

nal. Le contrôle systématique des stocks doit être assuré afin d'éviter toute remise en circulation du produit. Le ministre de la Santé rappelle qu'il faut impérativement réaliser des prélèvements d'échantillon du lot concerné et les soumettre à des analyses microbiologiques dans les laboratoires agréés afin de confirmer ou d'infirmer la contamination, tout en transmettant un rapport hebdomadaire à son cabinet sur l'évolution de la situation épidémiologique, les résultats des analyses et les actions menées sur le terrain. Cette annonce urgente, précisons-le, fait suite à la notification de la délégation de l'Union européenne au Congo, dans le cadre du système d'alerte concernant la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux de la Commission européenne.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

## INVESTISSEMENTS

### Vingroup bientôt opérationnel

La vice-présidente de la société Vingroup, le plus grand conglomérat vietnamien spécialisé dans l'immobilier, le tourisme, l'industrie, les infrastructures et l'automobile, Thuy Le, est en séjour de travail à Kinshasa, prélude au lancement imminent des activités de son groupe en République démocratique du Congo (RDC).

Thuy Le a été reçue le 24 octobre à la cité de l'Union africaine, à Kinshasa, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Elle a reçu le quitus officiel de la plus haute autorité du pays avant l'entame de ses activités sur le sol congolais. « Je suis venue rencontrer le président Félix Tshisekedi pour avoir sa bénédiction en vue d'une collaboration fructueuse entre la RDC et Vingroup », a-t-elle déclaré. « La rencontre avec le président de la République a été agréable. Nous avons pu ressentir en lui la sincérité et la détermination de voir cette collaboration réussir », a-t-elle ajouté. Avant d'être reçue par le chef de l'État, Thuy Le a indiqué avoir rencontré, tour à tour, la Pre-

mière ministre, Judith Suminwa, et le gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, avec qui elle a signé un memorandum d'entente pour le développement d'un vaste projet immobilier. La femme d'affaires vietnamienne a fait savoir, ensuite, que l'implantation de Vingroup en RDC rencontre plusieurs axes prioritaires du programme quinquennal du président Tshisekedi. En développant tous ces secteurs d'activités au Congo (L'immobilier, le tourisme, l'automobile, l'industrie et les infrastructures), Vingroup va générer des emplois, protéger le panier de la ménagère, contribuer à la diversification de l'économie et améliorer l'accès aux services sociaux de base.

**Sylvain Andema**



## RENTÉE DU LIVRE DE L'AET

## Onze ouvrages au menu des échanges de la deuxième journée

A l'occasion de la rentrée 2025 de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo (AET), trois ouvrages dont « Le clochard » et « L'intruse du Khalifat » ainsi que les deux recueils de poèmes de l'AET Charles N'Kouanga, « Hosties Marlyques » et « Odes Leyennes », ont fait l'objet de présentation et de critique en présence du président des AET, Rémy Ayayos Ikounga, et d'hommes et de femmes de lettres.

Sous la modération de l'AET Armand Elenga, l'AET Jessy Loemba, auditeur de justice, doctorant en droit privé, sciences criminelles à l'Université de Yaoundé II; le coach en art oratoire, Patheron Mouckaulho Itsissa; et le Dr Rosin Loemba, chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi, ont eu le plaisir de parler des œuvres présentées au cours de la rencontre littéraire organisée sur le thème : « 2 199 pages avec Charles N'Kouanga ».

Patherson Mouckaulho Itsissa a fait une critique de l'œuvre de 250 pages intitulée « L'intruse du Khalifat » parue en 2018. L'histoire de ce roman tourne autour d'un personnage saisissant qui parfois peine en désespoir et en émoi. Ce personnage, Aminata, est une Camerounaise. Normalienne, elle est ensei-



La photo de famille à l'issue de la présentation./Adiac

gnante en science exacte, mariée à Ibrahim Touré, à Kakongo (Pays imaginaire). Pour mettre fin à sa poisseuse vie, elle devient chrétienne... Mais sa malchance persiste et elle se convertit à l'Islam, devenant une redoutable

Moudjahidine, une combattante pour la guerre sainte. Aminata se fait accompagner dans ce roman par plusieurs personnages dont un certain Mustapha qui finira par devenir son époux, suivi de la petite sœur d'Aminata, du

marabout El Hadj Abdoulaye, puis S. Aboubacar, le khalife, chef du mouvement Boko Haram.

De son constat, il s'avère que ce roman se vit essentiellement au Kakongo qui a pour capitale économique « Wali

». Par les pérégrinations d'Aminata se déroulant entre le Mali, le Niger et le Kakongo, l'espace-temps se justifie au champ lexical selon les termes utilisés par l'auteur. Patherson Mouckaulho Itsissa a circonscrit le thème de ce roman qui est « Le terrorisme ». « *Le champ lexical tourne autour des questions sécuritaires du terrorisme ; on retrouve dans ce roman les notions telles que le khalifat, l'Etat islamique, le néo-djihadiste, Boko Haram, Djihad international. Nous quittons les questions d'amour pour des questions sécuritaires...* », a-t-il signifié à l'auditoire.

Signalons qu'après la présentation et les intermèdes animés par l'AET Aristide J. Johnson, la rencontre s'est clôturée par un échange interactif avec les présentateurs.

Guillaume Ondze

## SOLIDARITÉ

## Djason Philosophe soutient Éliora Association à Paris

Mettant son séjour parisien à profit, Djason Philosophe s'est produit sur la scène de la salle des fêtes de la mairie du vingtième arrondissement de Paris, lors de la Journée culturelle et solidaire organisée au profit de l'orphelinat Éliora.

Après avoir enregistré, en collaboration de l'orchestre de reggae "The Ligerians" de Tours, le clip «Rumba mokili mombimba» dans le studio de Cyril Solnais des Ateliers de la Morinerie de Saint-Pierre-des Corps en France, l'artiste musicien Djason Philosophe s'est rendu à Paris pour se produire sur scène, le 25 octobre, pour soutenir Éliora Association, une organisation non gouvernementale humanitaire de solidarité internationale. Sa prestation, programmée en fin de journée, a égayé le public parisien.

Outre cette attraction musicale de l'artiste congolais, les visiteurs ont pu, de 10h à 19h,



Fordha Blow en soutien à l'ONG Eliora./Adiac

découvrir divers stands d'expositions de créateurs, participer aux ateliers, aux conférences et animations, écouter les

contes africains et se voir proposer des mets culinaires, tout cela agrémenté d'un intermède autour d'artistes tels que



Djason Philosophe sur scène dans la salle de fêtes de la mairie du 20e à Paris./Adiac

le saxophoniste Fordha Blow ou la violoncelliste Laure Volpato.

À cette occasion de la célébration de la richesse

culturelle africaine au service des enfants de l'orphelinat Eliora, une collecte de fonds a été réalisée.

Marie Alfred Ngoma



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Russie, 16e journée, 2e division

L'Arsenal Tula est défait sur ses installations par Ural (1-2). Erving Botaka Yoboma a joué toute la rencontre. Yenisey est dominé à Kamaz (0-5). Sans Emmerson Illoy Ayyet, non retenu.

Serbie, 13e journée, 1re division

Prestige Mboundou est sorti à la 61e lors du revers du TSC Backa Topola à Radnicki (1-2).

Suède, 28e journée, 1re division

Degerfors remporte un succès précieux à Oster (2-1), avec Philippe Ndinga titulaire au poste de latéral gauche. Degerfors double son adversaire du jour mais reste premier relégable avec 3 points de retard sur Norrkoping, le 13e.

Suisse, 10e journée, 1re division

Lausanne confirme sa bonne forme du moment en corrigeant Bâle 5-1. Kévin Mouanga était titulaire dans l'axe de la défense. Morgan Poaty, lui, est resté sur le banc. Troisième victoire de la saison pour le Servette, face à Lugano (2-1). Brad-



ley Mazikou a joué toute la rencontre dans son couloir gauche. Thoune conserve la tête du classement après son succès à Sion (1-0). Averti à la 44e, Christopher Ibayi a

été remplacé à la 70e. Le promu compte 23 points, Lausanne 12 et le Servette 11. Suisse, 11e journée, 2e division Exaucé Mafoumbi est resté sur le

banc lors du carton de Lausanne-Ouchy à Bellinzona (3-0).

Turquie, 10e journée, 1re division

Konyaspor s'impose 2-1 à Genclerbirligi. Avec Yhoan Andzouana titulaire au poste de piston droit. Alanyaspor chute à Kocaelispor (0-2). Gaius Makouta a été remplacé à la 82e. Samsunspor et Antoine Makoumbou recevront Rizespor lundi soir.

Turquie, 11e journée, 2e division

Malgré une double supériorité numérique, Erokspor ne prend qu'un point à Bandirmaspor (0-0). Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé à la 79e.

Ukraine, 10e journée, 1re division

Première titularisation sous le maillot de Polissya pour Borel Tomandzoto, qui participe au carton de son équipe à Obolon (4-0).

Ukraine, 15e journée, 3e division La réserve de Polissya l'emporte 2-0 à Vinnytsya. Jerry Yoka est entré à la pause.

Camille Delourme

MÂ KINGUENGA

OFFRE DE STAGE

L'univers Agro-alimentaire vous passionne, alors ce stage est fait pour vous !  
Si vous êtes titulaire d'un Master, d'une licence, d'un BTS ou d'un Baccalauréat dans les domaines ci-dessous :  
- Sciences Animales,  
- Production Végétale,  
- Transformation Agro-alimentaire,  
- Pisciculture,  
- Machinisme Agricole,  
- Electro-mécanique.

Déposez alors votre candidature à l'attention de Monsieur le Président de la Maison Agro-alimentaire KINGUENGA, par mail : makinguenga@gmail.com ou au siège sis Route Nationale n° 1 à Mindouli, au plus tard le 08 novembre 2025 muni des pièces suivantes :  
- Une lettre de motivation  
- Une copie légalisée du diplôme  
- Un curriculum vitae  
- Une copie de la pièce d'identité  
- Un casier judiciaire  
- Un certificat de nationalité.

NB :  
- Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté  
- Seuls les candidats pré-sélectionnés seront reçus pour un entretien de validation de 45 minutes sur le site de la Maison Agro-alimentaire KINGUENGA à Mindouli.  
- Les candidats retenus seront pris en charge pendant la durée du stage pratique allant de 6 à 12 mois.

Fait à Mindouli, le 23 octobre 2025  
Le Président

NÉCROLOGIE



Ulrich Ngarila, les familles Ngoma, Setso, Monékéné, Ndounboukoulou et Maléla ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et frère Mathieu Ngarila, survenu le dimanche 26 octobre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au rond-point Mouhoumi sur l'avenue de l'étage au n°39 de la rue Nzonzo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.





## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° ECG/AO/ATL/024 -10/DG/2025

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'amélioration des conditions de travail de son personnel et de la modernisation de ses infrastructures afin d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients, Ecobank Congo souhaite s'attacher les services d'un prestataire pour entreprendre les travaux de réfection de l'Agence Atlantic Palace de Pointe-Noire dans le strict respect des normes définies dans le cahier de charges relatives à chaque lot comme ci-dessous :

### Rez-de-chaussée :

- Lot n°0 – Travaux préparatoires ;
- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation ;
- Lot n°2 - Revêtement sol ;
- Lot n°3 – Maçonnerie ;
- Lot n°4 - Travaux de superstructure ;
- Lot n°5 - Menuiserie placoplâtre ;
- Lot n°6 - Menuiserie vitrerie ;
- Lot n°7 - Menuiserie bois ;
- Lot n°8 - Menuiserie ferronnerie ;
- Lot n°9 - Faux plafond ;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire ;
- Lot n°11 – Climatisation ;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible ;
- Lot n°13 – Peinture.

### Etage 1 :

- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation ;
- Lot n°2 - Revêtement sol carreaux ;
- Lot n°3 – Revêtement sol tapis ;
- Lot n°4 – Maçonnerie ;
- Lot n°5 – Travaux superstructure ;
- Lot n°6 - Menuiserie placoplâtre ;
- Lot n°7 - Menuiserie vitrerie ;
- Lot n°8 - Menuiserie bois ;
- Lot n°9 - Faux plafond ;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire ;
- Lot n°11 – Climatisation ;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible ;
- Lot n°13 – Peinture.

Les DAO sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2<sup>ème</sup> étage du siège social pour Brazzaville et au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Atlantic pour Pointe-Noire, contre paiement d'un montant non remboursable de **100.000 Francs CFA**.

Les offres devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal de la société postulante. Ces offres devront être présentées **en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies + une (1) version électronique sous clé USB (format PDF)**.

Les offres complètes doivent être déposées au plus tard le **1<sup>er</sup> décembre 2025 à 17 heures 00**, date limite de réception des offres, auprès de la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, situé au 2<sup>ème</sup> étage du siège social d'Ecobank Congo SA à Brazzaville.

La visite des lieux par tous les soumissionnaires s'effectuera les **10, 11 et 12 novembre 2025 à Pointe-Noire à partir de 10 heures 00**. Il sied de préciser que seuls les soumissionnaires ayant préalablement acheté le DAO seront contactés pour lesdites visites.

Les offres seront accompagnées d'une caution de soumission ou un chèque certifié de **5.000.000 Francs CFA**.  
Chaque enveloppe extérieure devra porter les mentions suivantes :

**« APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AGENCE ECOBANK ATLANTIC PALACE DE  
POINTE-NOIRE ».**

**A Monsieur le Directeur Général  
ECOBANK CONGO SA,  
BP : 2485 Centre Ville Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO  
Tél. : (+242) 05.200.62.62 / 06.719.01.01**

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée systématiquement. Chaque candidat soumissionnera à tous les lots.

**Ecobank Congo**

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier  
de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville  
Tél.: (+242) 05 802 01 00 / (+242) 06 735 90 00 - Email : ecobankcg@ecobank.com  
www.ecobank.com

**KOUAME Brou Olivier  
Directeur Général**



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

**Lettonie, 34e journée, 1re division**  
Trésor Samba était titulaire lors du match nul de Liepaja face à Jelgava (2-2). Remplacé à la 69e.

Daugavpils partage les points avec Super Nova (2-2). Cety Tati Tchibinda était titulaire en défense.

Liepaja est 3e avec 58 points, Daugavpils est 4e avec 48 points.

**Malte, 9e journée, du tournoi d'ouverture, 1re division**

Marsaxlokk fait match nul 1-1 à Slie-ma. Avec Christoffer Mafoumbi titulaire dans les buts. Marsaxlokk est 6e avec 14 points.

**Pays-Bas, 10e journée, 1re division**  
Brayann Pereira est resté sur le banc lors du match nul de Nimègue à Zwolle (2-2).

**Pays-Bas, 13e journée, 2e division**  
Malgré le 8e but de la saison de Kévin Monzialo, Den Bosch s'incline chez le leader, Den Haag (1-2).

Après une première frappe, déviée en corner à la 45e, l'avant-centre congolais a réduit l'écart à la 53e dans le but vide, après avoir été au duel avec le portier adverse.

**Pologne, 13e journée, 1re division**  
Toujours pas de Gabriel Charpentier dans le groupe de Cracovie, battu 1-2 chez le Pogon Szczecin.

**République Tchèque, 13e journée, 1re division**

Jablonec l'emporte à Liberec (2-0). Sans Béni Makouana, pas encore appa-ru dans le groupe

**Roumanie, 11e journée, 2e division**  
Sepsi perd deux points contre le Gloria Bistrita (1-1). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 62e.

**Albanie, 8e journée, 1re division**  
Le Partizani concède le nul à domicile face au champion en titre, Egnatia (0-0). Titulaire, Archange Bintsouka est sorti dès la 27e minute.

**Allemagne, 8e journée, 1re division**  
Augsbourg coule à pic face à Leipzig (0-6). Avec Chrislain Matsima et Han Noah Massengo titulaires et en difficultés face aux attaquants du RBL.

**Allemagne, 10e journée, 2e division**  
Nuremberg rapporte un point de Kaiserslautern (1-1). Sans Noah Le Bret Maboulou, encore convalescent.

**Angleterre, 14e journée, 3e division**  
Luton Town prend les trois points à Northampton (1-0). Sans Christ Makosso, écarté du groupe pour ce match.

**Angleterre, 14e journée, 4e division**  
William Hondermarck est entré à la 75e lors du succès de Bromley face à Milton Keynes (2-1).

**Azerbaïdjan, 9e journée, 1re divi-**

**sion**

Domi Massoumou a été remplacé à la 72e lors du revers de Qabala face au Neftci Bakou (0-2).

**Belgique, 12e journée, 1re division**  
La Louvière se déplaçait à Genk ce di-manche, sans Alexis Beka Beka, blessé aux ischio-jambiers.

**Belgique, 10e journée, 3e division**  
Namur est balayé à domicile par Le Re-naissance Mons (0-4). Yannick Loemba était titulaire.

**Bulgarie, 13e journée, 1re division**  
Match nul entre le Lokomotiv Sofia et le Lokomotiv Plovdiv (2-2). Ryan Bidoun-ga est entré à la 24e, alors que Messie Biatoumousoka était absent.

**Espagne, 11e journée, 2e division**  
Jordi Mboula est resté sur le banc lors du succès du Cultural Leonesa face à Ceuta (1-0).

**Espagne, 8e journée, 4e division, groupe 2**  
Irun l'emporte chez la réserve d'Eibar (1-0). Sans Corentin Louakima, resté sur le banc.

**Espagne, 8e journée, 5e division, groupe 2**  
La réserve de Gijón Iamine Colunga 7-0. Pierre Mbemba était titulaire, tandis que Fred Loki est entré à la 61e. L'an-cien Clermontois a inscrit le 6e but à la 73e. Son premier, en deux apparitions, cette saison.

**Géorgie, 30e journée, 1re division**

En supériorité numérique depuis la 19e minute, Dila Gori perd le sommet au sommet face à Iberia 1999 (1-2) et manque l'occasion de se rapprocher du titre ? Les deux équipes sont à égalité avec 62 points.

Romaric Etou et Déo Gracias Bassinga étaient titulaires : l'attaquant a marqué contre son camp, le second but d'Iberia à la 45e+8.

**Hongrie, 11e journée, 1re division**  
Senna Miangué est resté sur le banc lors du revers du ETO Győr à Kisvarda (2-3).

**Israël, 8e journée, 1re division**  
L'Hapoel Tel Aviv s'incline à Netanya (0-2). Titulaire, Fernand Mayembo a été averti aux 26e et 69e.

**La deuxième défaite, cette saison, du promu.**

Sakhnin prend un point chez l'Hapoel Jérusalem (0-0). Sans Durel Avounou et Glid Otanga, non retenus.

**Italie, 8e journée, 1re division**  
Sans Niels Nkounkou, souffrant d'une lésion musculaire, le Torino bat le Ge-noa 2-1.

Kosovo, 10e journée, 1re division  
**Drita bat Ferizaj 3-1. Avec Raddy Ovouka titulaire.**

En revanche, Bienvenu Elenga n'est pas toujours pas apparu dans le groupe de Llapi, vainqueur 4-3 de Drenica.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Edmond Marcelin Mvouama, Ignace Bidzoua, Sylvie Bounkazi, Sandrine Bounkazi, Aymard Bounkazi, Steryan Bounkazi, Rhode Batsimba Bounkazi, les enfants, Rachild Badila, le lieutenant Pih Polault, Pih Teddi Lionnel, Pih Sephora et Pih EXaucée ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère et soeur Martine Mikounga Bounkazi, survenu le 8 octobre à Braz-zaville.

La veillée mortuaire se tient à Mfilou au quartier Mbouala; derrière le lycée (Rfce : premier Carrefour).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 29 octobre :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;

11h00 : recueillement au domicile à Mfilou :

12h00 : départ pour la paroisse protestante de PK ;

14h00 : départ pour le cimetière privé de Wayako ;

16h00 : retour et fin de cérémonie.

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Obembo, Ndokagna, Ngassaki et l'as-sociation Bana Elingui ont le regret d'annoncer aux amis et connais-sances le décès de leur mère, tante, grand-mère et amie Mme Pauline Obembo, survenu le dimanche 19 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 120, rue Makoua (au bord de Madoukou). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Les enfants et petits-enfants Athys Atipo, la famille Marie Ampha, Mrs Mongo Michel et Obame Ben ont le profond regret d'informer les amis et connaissances du décès de leur fille, soeur, tante et mère Sandrine Roma-rithe Ntsai Atipo (Hello), survenu le lundi 13 octobre 2025 à Rabat au Maroc.

La veillée mortuaire se tient au N° 7 de la rue Lessia à NKombo (4<sup>e</sup> ruelle après les 2 sta-tions Total).

La suite du programme vous sera commu-niquée ultérieurement.



## CAMEROUN

# Paul Biya réélu pour un huitième mandat

Le Conseil constitutionnel du Cameroun a confirmé, le 27 octobre, la réélection du président Paul Biya pour un huitième mandat, avec 53,66 % des suffrages face à Issa Tchiroma Bakary, crédité de 35,19 %.

La victoire de Paul Biya prolonge un leadership entamé en 1982 et confirme la continuité d'un pouvoir qui a su préserver, malgré les turbulences, la stabilité institutionnelle du pays et son rôle d'acteur pivot en Afrique centrale. Sur la scène régionale, sa reconduction est perçue par plusieurs capitales africaines comme un facteur de stabilité dans un environnement marqué par les transitions incertaines au Tchad, en Centrafrique et au Gabon. Le Cameroun, membre clé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et partenaire stratégique du Nigeria, reste un pilier de médiation diplomatique et de coopération sécuritaire face aux menaces transfrontalières, notamment celles liées à Boko Haram et à la piraterie dans le golfe de Guinée.

Les partenaires internationaux, parmi lesquels la France, la Chine et l'Union africaine, ont salué un processus électoral « globalement apaisé », tout en appelant à un dialogue inclusif avec l'opposition. Yaoundé en-



tend s'appuyer sur ce soutien pour renforcer son positionnement économique et géopolitique, précisément à travers des

projets régionaux d'intégration énergétique et d'infrastructures financés par la Banque africaine de développement.

Sur le plan intérieur, le chef de l'État a promis un « pacte de confiance nationale » axé sur la paix, la modernisation et

l'unité. Son programme économique vise une croissance de 5 % d'ici à 2027 grâce à la relance du secteur énergétique, à la digitalisation de l'administration et à la promotion des petites et moyennes entreprises. Ces réformes, conjuguées à la stabilité politique, devraient consolider l'attractivité du Cameroun auprès des investisseurs étrangers, particulièrement dans le gaz naturel et l'agro-industrie. Malgré quelques tensions post-électorales à Douala – qui ont fait quatre morts – et à Garoua, rapidement maîtrisées, la situation reste sous contrôle. Observateurs et diplomates voient dans cette réélection un signal de continuité et de prudence, dans une région où les alternances chaotiques fragilisent souvent les institutions. À l'aube de ce nouveau mandat, Paul Biya apparaît une fois encore comme l'un des garants d'un équilibre fragile entre stabilité intérieure et influence régionale, un rôle que le Cameroun entend consolider au cœur de l'Afrique centrale.

Noël Ndong

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## AS Otohô qualifiée pour la phase de groupes

C'est fait. L'AS Otohô s'est qualifiée pour la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération. Déjà vainqueur à l'aller à Maputo 1-0, le club d'Oyo a terminé le travail, le 26 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, en dominant Ferroviario sur un score de 2-0 lors de la manche retour.

L'occasion a été très belle et l'AS Otohô l'a bien saisie à un moment important de la rencontre. Les quarante-cinq premières minutes venaient de s'écouler, laissant la place à une petite minute du temps additionnel. Sur la dernière action de cette période, l'AS Otohô obtenait un penalty, transformé par Prince Mouandza Mapata (45+1 min). Comme un symbole, c'est l'autre défenseur qui l'a imité sept minutes après la reprise. Charles Atipo, d'une frappe lourde et puissante, a scellé le sort de l'AS Otohô à la 52e minute.

L'équipe d'Oyo retrouve la phase de poules de la Coupe de la Confédération pour la troisième fois de son histoire après les saisons 2021-2019 et 2021-2022 pendant lesquelles elle était éliminée sans atteindre les quarts de finale. Le défi est énorme à présent. Toutefois, le manque de championnat agace déjà en interne comme en témoigne le message véhiculé par les joueurs au terme de la rencontre. « *Le sport occupe une place essentielle dans la vie de la jeunesse congolaise. Aujourd'hui, nous demandons une seule chose, la paix. Car sans la paix, il n'y a pas de terrain. Sans*

*le terrain, il n'y a pas de jeu et sans le jeu nos rêves s'éteignent* », ont-ils dit. Charles Atipo a renchéri: « *Le Congo a besoin de sa jeunesse. La jeunesse a besoin de la paix pour faire vivre le sport* ».

L'entraîneur de l'AS Otohô s'est montré plus préoccupé car, la phase de poules est une compétition très relevée. Sans championnat, la mission devient très difficile en tenant compte des forces en présence. Outre l'AS Otohô (Congo), les quinze autres équipes et non les moindres ayant assuré leur qualification sont Azam FC de la Tanzanie, Zamalek SC (Egypte), CR Belouizdad (Algérie), Wydad de Casablanca (Maroc), Zesco united (Zambie), USM d'Alger (Algérie), AS Maniema Union (République démocratique du Congo), Singida Black stars (Tanzanie), Fc San Pedro (Côte d'Ivoire), OCS FC (Maroc), Kaizer Chiefs (Afrique du Sud), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), Djoliba AC (Mali), Naibori United FC (Kenya) et Al Masry (Egypte).

« *La situation est très compliquée car nous allons jouer la phase de poules et il n'y a pas de championnat sur place. J'irai*



Une séquence du match opposant l'AS Otohô à Ferroviario de Maputo/Photo Rogalvy

*voir directement mes dirigeants et essayer de faire un planning qui va nous permettre d'avoir la compétition. Pour le démarrage du championnat, nous espérons que les dirigeants vont trouver un terrain d'entente et essayer de mettre le pays devant. Mon seul souci est d'avoir une équipe compétitive pour dignement*

*représenter le pays* », a indiqué Sekou Seck, l'entraîneur de l'AS Otohô, à la conférence de presse d'après match sans pourtant boudier son plaisir.

« *Aujourd'hui on a eu la qualification pour la phase de poules. C'est quelque chose de très important pour nous car depuis que nous sommes arrivés ici, on*

*a montré aux jeunes que seul le travail peut nous aider à atteindre les objectifs. On est fier de représenter dignement tout le pays* », s'est-il félicité.

Le tirage au sort de la phase de groupes à l'issue duquel l'AS Otohô connaîtra ses adversaires aura lieu le 3 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud.

James Golden Eloué